

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03419

Numéro SIREN : 525 092 870

Nom ou dénomination : "HADEL"

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2020 sous le numéro de dépôt 3802

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/3802

Déposant :

Nom/dénomination : "HADEL"

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 525 092 870

N° gestion : 2010 B 03419



Signature

Désignation de l'entreprise : **HADEL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **89 N ZA DU GRAND CAZEAU** **33750 BEYCHAC ET CAILLAU** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **5 2 5 0 9 2 8 7 0 0 0 0 1 9** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 1 9		N-1 13 0 0 9 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AS				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT					
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	1 081 100	1 081 100	1 081 100	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 081 100	1 081 100	1 081 100	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				
	Autres créances (3)	BZ	CA	13 616	13 616	4 473	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	8 890	8 890	8 234	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 051	3 051	4 902	
	TOTAL (III)	CJ	CK	25 557	25 557	17 609	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 106 657	1 106 657	1 098 709	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Le 05 MARS 2020

sous le N° 3802

BILAN APPROUVE PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 Fev. 2020 CERTIFIE VERITABLE LE PRESIDENT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

* D'après les données déclarées par l'entreprise, les données sont données dans la notice n° 2020
Dossier N° 302952 en Euros.

GROUPE LA BREGERE



Désignation de l'entreprise : HADEL SASNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :134....800.....)	DA	134 800		134 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 649		13 649
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	696 453		681 126
	Report à nouveau	DH			
	R.SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 689		15 327
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	862 590	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	103 967		145 767
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	122 936		72 260
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 588		5 546
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 576		30 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	244 066		253 807
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 106 657		1 098 709
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	182 727		149 999
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature/initials

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : HADEL SAS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	108 000	FH		FI	108 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	108 000	FK		FL	108 000	109 000
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 238	809
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	111 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 274	13 893
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 002	1 164
	Salaires et traitements*					FY	56 699	51 692
	Charges sociales (10)					FZ	27 551	26 152
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE	3	200			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	101 529
1 - R..SULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 713	16 709
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	39 280	39 280
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	39 280	39 280
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 700	3 242
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 700	3 242
2 - R..SULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	36 580	36 038
3 - R..SULTAT COURANT AVANT IMP' TS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 293	52 747

Dossier N° 902952 en Euros.

GROUPE LA BRÉGERE



Handwritten signature/initials

Désignation de l'entreprise : HADEL SAS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		4 6 9	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		4 6 9	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		2 2 9 5	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		2 2 9 5	
4 - R..SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(1 8 2 5)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	28 6 0 4	35 5 9 5	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	150 5 2 1	149 5 5 9	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	132 8 3 3	134 2 3 2	
5 - B..N..FICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	17 6 8 9	15 3 2 7	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	6 7 6	5 5 5	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	3 2 3 8	8 0 9	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 106 656.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 108 000.00 Euros et dégagant un bénéfice de 17 688.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société HADEL a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01.10.2011. Le groupe fiscal est constitué de HADEL et de sa filiale FROID CUISINE 33. FROID CUISINE 33 calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était redevable unique de son impôt, elle le règle auprès de sa société mère; le cas échéant, elle est remboursée du trop perçu et/ou de ses crédits d'impôts.



Handwritten signature in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 081 100		
TOTAL	1 081 100		
TOTAL GENERAL	1 081 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 081 100	1 081 100
TOTAL			1 081 100	1 081 100
TOTAL GENERAL			1 081 100	1 081 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	11 424	11 424	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 192	2 192	
Charges constatées d'avance	3 051	3 051	
TOTAL	16 667	16 667	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	159	159		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	103 808	42 469	61 339	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 588	5 588		
Personnel et comptes rattachés	2 556	2 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 203	6 203		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 800	1 800		
Autres impôts taxes et assimilés	1 017	1 017		
Groupe et associés	122 936	122 936		
TOTAL	244 066	182 727	61 339	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 795			



Handwritten signature in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 480			13 480

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159
Emprunts et dettes financières diverses	676
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 602
Dettes fiscales et sociales	578
Total	6 015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	103 808
Emprunts et dettes financières divers :	2 089
- Intérêts à échoir sur emprunt	2 089
Total	105 897



Handwritten signature in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
nantissements des titres FC 33	103 808	105 897
intérêts à échoir sur emprunt	2 089	
Total (1)		105 897
(1) Dont concernant les filiales		105 897

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS FROID CUISINE 33	836 503	98.20	128 326
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



« HADEL »

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 134.800 EUROS
SIÈGE SOCIAL : N 89 – Z.A. du Grand Cazeau
BEYCHAC ET CAILLAU (33750)
525 092 870 R.C.S. BORDEAUX**

AFFECTATION DU RÉSULTAT EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La Présidente propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, soit un bénéfice net comptable de 17.688,66 Euros, en totalité au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux.

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNILATÉRALES ANNUELLES DU 26 FÉVRIER 2020

TROISIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associée unique approuve l'affectation du résultat proposée par la Présidente et décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, soit un bénéfice net comptable de 17.688,66 Euros, en totalité au poste « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux.

Résolution adoptée.

LA PRÉSIDENTE – ASSOCIÉE UNIQUE

Madame Dany LUFLADE





H.Audit

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

EXEMPLAIRE GREFFE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice 2018-2019

Cré@vallée Nord - 371 boulevard des Saveurs
CS 30001 - 24059 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89
E-mail : hoche@hoche.com

6, Rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05.57.54.33.70 - Fax : 05.57.54.33.71
E-mail : cenon@hoche.com

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04.73.92.54.47 - Fax : 04.73.91.23.26
E-mail : clermont@hoche.com

40, Rue Lauriston
75116 PARIS
E-mail : hoche@hoche.com

SAS au capital de 30.000 €
489 993 360 RCS PERIGUEUX
Site : www.hoche.com

Ce rapport contient 12 pages

SAS HADEL
Exercice clos le 30 Septembre 2019

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉE A LA CRCC DE BORDEAUX

BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND - PARIS - PERIGUEUX



SAS HADEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 225 000 Euros
Siège social : N 89 ZA du GRAND CAZEAU 33750 BEYCHAC ET CALLAU

RCS BORDEAUX 527.092.870

A l'attention de l'Associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HADEL, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes», relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

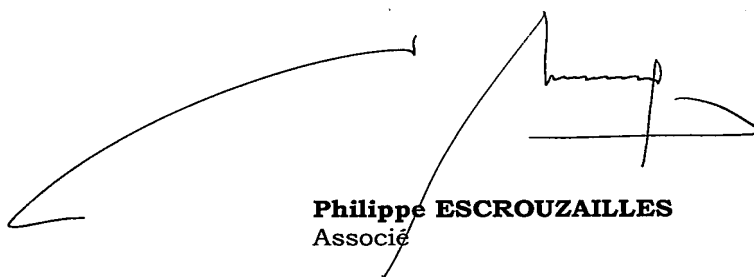
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 5 Février 2020

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT



Philippe ESCROUZAILLES
Associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 081 100		1 081 100	1 081 100		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 081 100		1 081 100	1 081 100		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	13 616		13 616	4 473	9 143	204.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	8 890		8 890	8 234	656	7.97
	Charges constatées d'avance (3)	3 051		3 051	4 902	1 851	37.76
	Total III	25 557		25 557	17 609	7 948	45.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 106 657		1 106 657	1 098 709	7 948	0.72

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGÈRE

Dossier N° 902952 en Euros.



Signature

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 134 800 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	134 800	134 800		
	Réserves				
	Réserve légale	13 649	13 649		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	696 453	681 126	15 327	2.25
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 689	15 327	2 362	15.41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	862 590	844 902	17 689	2.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	103 808	145 603	41 795	28.70
	Concours bancaires courants	159	164	5	3.04
	Emprunts et dettes financières diverses	122 936	72 260	50 676	70.13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 588	5 546	42	0.76
	Dettes fiscales et sociales	11 576	30 234	18 658	61.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	244 066	253 807	9 741	3.84
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 106 657	1 098 709	7 948	0.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

182 727

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGERE

Dossier N° 902952 en Euros.



Handwritten signature/initials.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	108 000		108 000	109 000	1 000-	0.92-
Chiffre d'affaires NET	108 000		108 000	109 000	1 000-	0.92-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 238	809	2 428	300.00
Autres produits			3		3	
Total des Produits d'exploitation (I)			111 241	109 809	1 432	1.30
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 274	13 893	2 381	17.14
Impôts, taxes et versements assimilés			1 002	1 164	163-	13.96-
Salaires et traitements			56 699	51 692	5 007	9.69
Charges sociales			27 551	26 152	1 399	5.35
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	200	197-	98.50-
Total des Charges d'exploitation (II)			101 529	93 100	8 428	9.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 713	16 709	6 997-	41.87-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGERE

Dossier N° 902952 en Euros.



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 - 12	Exercice N-1 30/09/2018 - 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	39 280	39 280		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	39 280	39 280		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 700	3 242	542-	16. 72-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 700	3 242	542-	16. 72-
2. Résultat financier (V-VI)	36 580	36 038	542	1. 50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 293	52 747	6 455-	12. 24-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		469	469-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		469	469-	100. 00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 295	2 295-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 295	2 295-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 825	1 825	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 604	35 595	6 991-	19. 64-
Total des produits (I+III+V+VII)	150 521	149 559	962	0. 64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	132 833	134 232	1 399-	1. 04-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	17 689	15 327	2 362	15. 41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 902952 en Euros.

Documents visés par le
676 555
GROUPE LA BREGÈRE Commissaire aux comptes



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 106 656.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 108 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 17 688.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société HADEL a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01.10.2011. Le groupe fiscal est constitué de HADEL et de sa filiale FROID CUISINE 33. FROID CUISINE 33 calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était redevable unique de son impôt, elle le règle auprès de sa société mère; le cas échéant, elle est remboursée du trop perçu et/ou de ses crédits d'impôts.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

Dossier N° 902952 en Euros.

GRUPE LA BREGERE



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 081 100		
TOTAL	1 081 100		
TOTAL GENERAL	1 081 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 081 100	1 081 100
TOTAL			1 081 100	1 081 100
TOTAL GENERAL			1 081 100	1 081 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	11 424	11 424	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 192	2 192	
Charges constatées d'avance	3 051	3 051	
TOTAL	16 667	16 667	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	159	159		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	103 808	42 469	61 339	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 588	5 588		
Personnel et comptes rattachés	2 556	2 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 203	6 203		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 800	1 800		
Autres impôts taxes et assimilés	1 017	1 017		
Groupe et associés	122 936	122 936		
TOTAL	244 066	182 727	61 339	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 795			

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 480			13 480

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	159
Emprunts et dettes financières diverses	676
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 602
Dettes fiscales et sociales	578
Total	6 015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	103 808
Emprunts et dettes financières divers :	2 089
- Intérêts à échoir sur emprunt	2 089
Total	105 897

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGÈRE



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		105 897
nantissements des titres FC 33	103 808	
intérêts à échoir sur emprunt	2 089	
Total (1)		105 897
(1) Dont concernant les filiales		105 897

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS FROID CUISINE 33	836 503	98.20	128 326
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Documents visés par le
Commissaire aux comptes



Handwritten signature